

Le n°1 de la coopération laitière met sa formule en stand-by

Le conseil d'administration de Sodiaal a décidé, mi-juin, de suspendre sa formule de prix au T3. Elle apportait un minimum de transparence, sans intégrer distinctement le coût de production.

« Cette décision est motivée par le contexte actuel d'hyperinflation. Nous avons tenu cette formule aussi longtemps que possible. Sa réactivation est conditionnée à la validation par la grande distribution des + 500 M€ (300 M€ pour le prix du lait, 200 M€ pour nos coûts industriels) de hausse de tarifs demandés au titre de 2022. N'ayant aucune certitude sur le succès des négociations [NDLR : notamment sur les MDD qui pèsent lourd dans le mix PGC Sodiaal], nous espérons conclure avant l'été. Le conseil a pris cette décision en responsabilité », explique le président de Sodiaal.

Les prix du T3 « prenant en compte les indicateurs de marché habituels » donnent, hors retour de saisonnalité, du A (38/32) à 402 € en juillet, 403 en août, et 407 en septembre, avec, en juillet, du B à 533 € (pas de B d'août à octobre), rogné à ce niveau (560 € en juin), pour afficher au T3 un prix A/B moyen de 420 €, retours de saisonnalité comprise.

Du A à 402 € au lieu de 428 €

Si Sodiaal avait appliqué sa formule avec ce lait B à 533 €, il aurait dû, en juillet, payer son A 28 € de plus. La couleuvre sera dure à faire avaler par les OP Lactalis à Laval dont la formule donne plus de 445 €/1 000 l pour juillet. Lactalis acceptera-t-il cet été de payer nettement plus que Sodiaal ? Ce serait une première.

JEAN-MICHEL VOCORET